

Contre les crues (version longue)

Le vaste mouvement d'urbanisation du XIXe siècle a donné une acuité nouvelle à la question de la lutte contre les crues. Il ne s'agit plus seulement de protéger les habitations, mais **aussi les installations industrielles**. Celles-ci se révèlent d'autant plus vulnérables qu'elles sont souvent implantées à proximité des cours d'eau afin de s'alimenter en énergie.

L'année 1856 va marquer un tournant, du fait de crues exceptionnelles sur tout le territoire français qui aboutissent à la **création de services des inondations** à Aix (Durance), Saint-Étienne et Orléans (Loire), Lyon (Rhône) et Paris (Seine).

De nombreuses études sont dès lors entreprises, pour des résultats modestes. Principale raison à cela : il est difficile d'**anticiper sur le volume des crues**, d'où un coût élevé pour un bénéfice incertain à échéance inconnue.

Des équipements polyvalents

Certains aménagements ont néanmoins été bâtis spécialement dans ce but, comme par exemple sur la Seine et ses affluents (Aube, Marne, Yonne). Ces installations peuvent d'ailleurs **cumuler plusieurs fonctions**, comme celle qui assure le refroidissement de la centrale nucléaire de Nogent.

Des barrages à pertuis ouvert, permettant de ralentir les crues, ont en outre été mis en place. L'un d'eux, construit à Pinay, sur la Loire, en 1711 (et restauré en 1846), a ainsi permis d'**éviter la destruction de Roanne** lors de l'inondation de 1856. D'autres ont été édifiés sur le Gard à partir des années 1950, mais en nombre insuffisant : quatre, au lieu de la vingtaine préconisée à l'origine.

Une culture de l'inondation

Le barrage des Trois Gorges, inauguré début 2006 en Chine, a également été bâti avec l'objectif affiché de lutter contre les crues. Celles-ci **pouvaient se révéler ravageuses**, comme à l'automne 1998 où elles causèrent la mort de 300 000 personnes !

La lutte contre les crues passe aussi par le développement d'une véritable « culture de l'inondation ». Cela suppose, par exemple, d'**éviter de construire dans les zones menacées**, et d'adopter quelques précautions élémentaires... tel ces riches agriculteurs garonnais qui ne laissaient jamais de piano au rez-de-chaussée de leur habitation.